

Séminaire « L'environnement, opportunité et vecteur pour l'emploi »

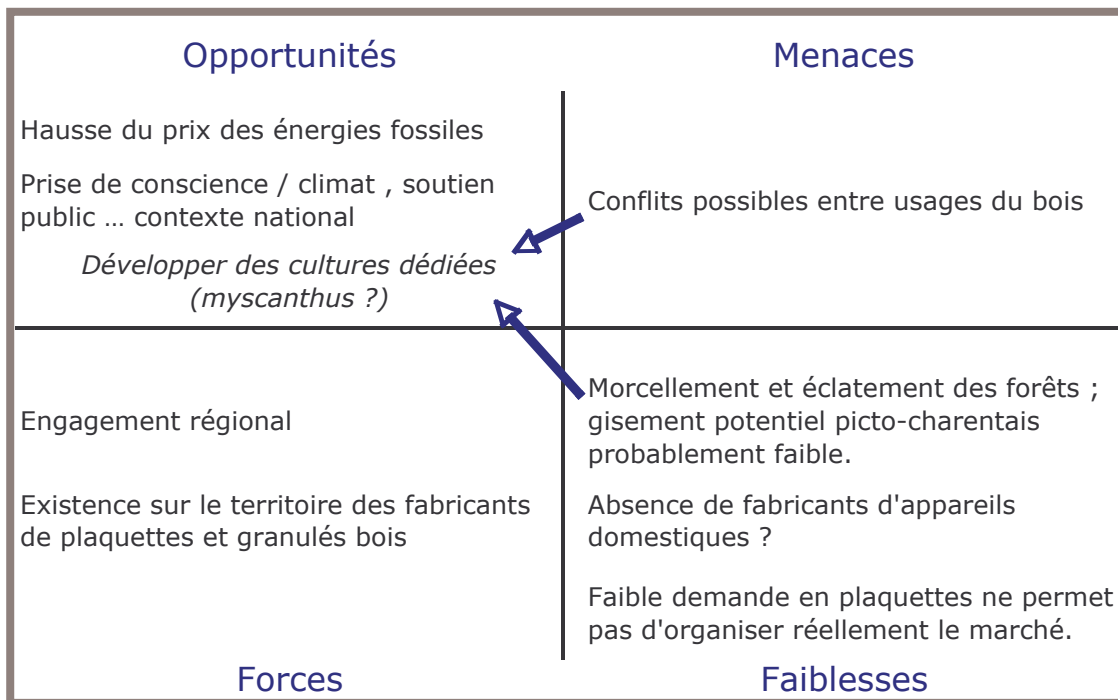
25 octobre 2007

Atelier Energies renouvelables

Bois énergie

Constat et conclusions de la présentation Syndex

Pour la Région Poitou-Charentes :



Conclusion : si on veut développer le bois énergie en Poitou-Charentes, il faut augmenter le rendement des appareils car il y a peu de ressources en Région (et nous sommes presque au maximum d'exploitation).

Dans ces conditions, on peut espérer la création de 800 ETP pour la filière si on se base dans un scénario facteur 4 (sobriété, efficacité et mix énergétique). Il y aura en conséquence des besoins en formation et en qualification.

Important : la création de 800 ETP ne veut pas dire 800 nouveaux emplois. Ce sont aussi des reconversions d'installateurs de chaudières classiques...

NB : les chiffres de Syndex sont pour l'instant des chiffres « pessimistes ».

Retours sur l'étude Syndex

- Concernant les différents scénarios d'évolution à 2020 proposé par Syndex, Jacques DESCHAMPS a fait remarquer que le scénario facteur 4 était le scénario minimum et qu'il fallait se focaliser sur ce scénario.
- L'évolution du prix du bois n'est pas prise en compte dans l'étude car les interrelations du marché de l'énergie rendent difficile toutes les hypothèses dans ce domaine. Toutefois, au regard de la situation des énergies fossile dans le monde, Syndex présuppose que l'énergie bois sera toujours moins cette dernière.
- Étant dans une Région proche de l'océan avec de nombreux ports, il y a beaucoup de bois d'importation. Il semblerait pertinent d'étudier plus précisément ce secteur pour voir les opportunités de plaquettes qui pourraient être réalisées avec les déchets du bois d'importation transformé.
- Le fabricant de poêle et insert Chazel n'est pas pris en compte dans l'étude. Ça peut être intéressant de les contacter (pour l'instant il n'y a aucune donnée en Région).
- Il pourrait être intéressant de croiser les informations de l'étude Syndex avec l'étude Solagro qui a été publiée début octobre 2007 (étude régionale).

NB : Une erreur dans les chiffres de l'étude a été relevée : entre 2005 et 2006, le nombre de chaudières double et ça n'a pas d'impact sur les chiffres de l'emploi. → C'est une erreur de mise à jour des chiffres.

Témoignages, constats, remarques, questions

- Il est très difficile d'étudier les ventes de poêles et d'inserts en Région car il n'y a pas de traçabilité chez les fabricants : ils ne savent pas où ils vendent.
- Quel pourrait être l'impact du développement des agro-carburants de 2nde génération (fabriqués à partir de fibre de bois) sur le bois énergie ? N'y-a-t-il pas un risque de conflit d'usage ?
 - Les carburants de 2nde génération sont réalisés pour l'instant à partir de fibres non utilisées. Par contre il y a un risque de conflit d'usage entre le bois bûche et les papeteries. Or ces derniers peuvent payer le bois plus cher. Ceci risque donc d'influer sur les prix.

Propositions

- Il semblerait pertinent de gérer la ressource en bois et les questions d'efficacité énergétique à l'échelle interrégionale (Poitou-Charentes, Pays de Loire, Bretagne).
- Avec l'entrée Excellence Environnementale, il pourrait être intéressant de développer des emplois qualifiés « verts » pour la filière bois-bûche. Ce savoir-faire supplémentaire permettrait de favoriser la professionnalisation de la coupe (actuellement ce sont beaucoup d'emplois informels et de coupes domestiques réalisés par des personnes peu formées aux règles de sécurité qui s'exposent au danger sans précaution).
- Les secteurs qui ont besoin d'une filière transport efficace et peu coûteuse mais qui ne sont pas assez développés pour en avoir un, pourraient s'organiser à plusieurs (mutualisation de moyens).
- En Rhône-Alpes, il commence à y avoir des conflits d'usage au niveau de la filière granulés (beaucoup de demande). Une solution pourrait exister du côté du recyclage des palettes : voir avec le Centre Scientifique et Technique du Bois.
- Un microprojet de chantier d'insertion a été mis en place afin d'exploiter les ressources bois disponibles suite à la tempête de 1999 (qui coûtent trop cher pour être exploitées de manière classique). Il pourrait être envisagé plus de partenariat entre le secteur de l'insertion et le secteur bois-énergie pour les tâches non rentables.

Solaire

Constat et conclusions de la présentation Syndex

<p>Opportunités</p> <p>Prise de conscience changement climatique</p> <p>Hausse des prix énergie fossile</p> <p>Soutien public (tarif achat,...)</p> <p>Crédit d'impôt</p>	<p>Menaces</p> <p>La demande en Poitou-Charentes peut être satisfaite par acteurs d'autres régions</p>
<p>Forces</p> <p>Engagement des collectivités en PCh</p> <p>Démarrage rapide en PCh</p> <p>Réseau des Points Infos Énergies</p>	<p>Faiblesses</p> <p>Pas fabricants solaire en PCh</p> <p>Manque de formation des professionnels</p> <p>Manque interaction bâtiment/acteurs EnR</p> <p>Faible volume de demandes et prix encore élevés</p> <p>Il manque une fonction clé de conseiller multi-énergies</p>

Conclusions : possibilité pessimiste de création d'emploi pour la filière (chauffe-eau et photovoltaïque) 1 524 ETP (reconversion + création nouveaux emplois).

L'aspect commercial doit être développé pour que la filière prenne de l'ampleur.

Des métiers sont à développer :

- Conseiller multi-énergies
- Technico-commercial
- Ingénieur, technicien de génie climatique de BET, de MO
- Chauffagistes
- Exploitants des systèmes de chauffages

Retours sur l'étude Syndex

- Il faudrait analyser la filière des pompes à chaleur qui marche bien pour essayer de transposer l'organisation de celle-ci à la filière solaire.
- Il serait intéressant de comparer le coût du m² de solaire entre les différents pays pour voir si c'est un facteur qui joue beaucoup (un artisan a témoigné des prix trop élevés qui décourageaient les clients).
 - Ce n'est pas le seul facteur déterminant : dans les pays fédéraux, les gouvernements régionaux ont beaucoup de pouvoir et ça multiplie les initiatives régionales. La contrainte réglementaire est un levier qui permet de décupler la rapidité de mise en place d'actions innovantes.
- Dans leur étude, Syndex n'ont pris en compte que l'organisme de formation GFC BTP qui s'occupe des entreprises de plus de 10 salariés. Or, 97% des entreprises du secteur BTP font moins de 10 salariés. Un travail de prospective est à envisager.

Témoignages, constats, remarques, questions

- Manque de main d'œuvre qualifiée et de réseau de prestataires (artisans, commerciaux...) sur qui s'appuyer en Région.
- Difficulté d'innover : d'une part les assurances peuvent refuser un projet s'il est trop innovant et qu'elles n'ont pas les garanties adéquates, et d'autre part les architectes ne se lancent pas et proposent ce qu'ils connaissent.
- De plus en plus, les grossistes proposent à leurs commerciaux de s'installer sur un territoire pour promouvoir leurs produits et créer un réseau d'installateurs spécialisés dans une marque de matériel.
- La CAPEB a mis en place des formations CESI (chauffe-eau) qui marche très bien. Sur 2008 ils mettent en place des parcours de formation pour intégrer les problématiques environnementales.
- Un artisan nous a fait remarquer que le solaire ne jouissait pas encore d'une image très attrayante auprès du public. La filière manque de marketing. Il a ajouté que pour lui le marché du solaire n'existait pas encore et que les clients étaient réticents à cause du prix.
- Il faut faire attention aux politiques incitatives d'aide financière. Lorsque les pouvoirs publics se retirent, le marché s'effondre.
- En Poitou-Charentes, il y a une demande de formation CESI pour les bureaux d'études et il n'y a pas de réponse régionale.
- Au niveau de l'Education nationale une réflexion afin d'intégrer ces nouveaux métiers est en cours. Du fait de la rapidité d'évolution technologique du secteur, plusieurs points sont à déterminer :
 - Qu'est ce qui relève d'un package commun ? Qu'est ce qui nécessite d'ouvrir de nouvelles unités de formation ?
 - Faut-il faire des diplômes spécifiques ou des années spéciales complémentaires ?
 - Quelles sont les besoins en formations des professeurs ?

Il s'agit de trouver le juste équilibre entre une formation trop rigide et peu évolutive et une formation trop souple. Pour cela, l'Education nationale semble s'orienter vers des formations constituées d'une part d'un tronc commun minimum à déterminer avec les professionnels (nécessité de figer des contenus), et d'autre part d'apports méthodologiques et d'outils pour apprendre de manière autonome et continuer à se former une fois en situation professionnelle (veille technologique, formation continue...).

- Le CRER organise des formations courtes en Poitou-Charentes mais on s'aperçoit que c'est une solution d'urgence et qu'il est nécessaire de mettre en place des formations plus longues qui reprennent les fondamentaux car les personnes qui profitent le mieux de ces formations courtes sont celles qui possèdent ces bases.
- Un point de vigilance est à porter sur les pressions de plus en plus fortes des marques pour participer à l'organisation des formations : il ne faut pas former des personnes dépendantes d'un seul type de matériel, mais des personnes polyvalentes qui se spécialiseront ensuite si elles le veulent.
- Il est nécessaire que les formations soient de qualité. Qu'en est-il des Validations d'Acquis de l'Expérience et autre moyen de qualification par les entreprises ?

Propositions

- Les sociétés de conseils en Rhône-Alpes se sont bien développées et c'est un système qui fonctionne. Les conseillers orientent ensuite les personnes vers un réseau de partenaires techniques qu'ils connaissent.
- Vente de package globaux : matériel, installation, entretien, consommation. Le prix total est réparti sur les kWh consommés. On raisonne ainsi en coût global.
- 97% des entreprises de moins de 10 employés ont besoin de formation compliquée (très technique et dans un secteur qui évolue vite). Une solution serait de mutualiser les moyens afin de créer des formations adaptées avec des échanges inter-personnels (piste du côté de Uniformation ?).
- Faire un observatoire des formations Energies renouvelables en Région. Il s'agirait entre autre de connaître l'offre en formation, d'identifier les besoins des professionnels.
- Mettre en place des passerelles entre les formations continues, initiales... Le solaire fait appel à de nombreux corps de métiers et il est donc nécessaire de créer des ponts et des espaces d'échanges entre ces filières.
- Besoin d'une plateforme Internet de ressources et d'échange entre professionnels.
- Nécessité de développer la filière des technico-commerciaux afin de booster le secteur.
- Analyser l'organisation de la formation du secteur solaire en Allemagne où il est fortement développé afin de s'en inspirer.